

**PROVINCE DE QUÉBEC**41<sup>E</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 18 MAI 2016**

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 18 mai 2016*

Aujourd'hui, à neuf heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

- n<sup>o</sup> 74 Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.